



# AU FIL DES JOURS

6 DECEMBRE 2016 N° 118

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),



## ACTUALITES

### Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Ce Haut Conseil, créé par la loi d'adaptation de la société au vieillissement, a vu sa composition définie par décret. La **CFR**, la **FNAR** et l'**UFR** en sont membres, mais parmi les 230 membres (dont 87 pour la partie « Âge ») seulement 6 associations de retraités sont représentées ! Autant dire que notre parole sera noyée dans celle des professionnels et des administrations... Le Haut Conseil sera mis en place le 13 décembre.

Ont été désignés

- pour la **CFR** : **Sylvain Denis**
- pour la **FNAR** : **Christine Meyer-Meuret**
- pour l'**UFR** : **Christiane Visconti**

## CNSA

Le Conseil de la CNSA, réuni le 22 novembre, a traité des budgets (rectificatif 2016 et projet 2017). Deux questions importantes :

### 1. L'utilisation des réserves ou fonds propres de la CNSA gonflée par la sous-utilisation de la CASA prélevée sur les retraites

Les sommes concernées s'élèvent à 740 millions environ, dont 492 de CASA 2014 non utilisée. Malgré les propositions des associations membres du Conseil, ces fonds sont mal ou pas utilisés. Une partie (230 millions) va servir à combler les déficits de l'assurance maladie sur le médico-social. Quand il n'y aura plus ces réserves, que se passera-t-il ? Même si on peut considérer que cette somme va servir à soigner des personnes âgées, cette manœuvre est hautement contestable.

. Par ailleurs, le Projet de loi de Finances 2017 prévoit de ponctionner « **exceptionnellement** » ces réserves à hauteur de 50 millions pour aider les départements à mettre en place des structures d'insertion pour les chômeurs, ce qui n'a rien à voir avec l'objet de la CNSA. Nous avons demandé aux parlementaires membres du Conseil de faire annuler ce projet d'article 50 du PLFSS.

## 2. La loi fixe les pourcentages (ou les fourchettes) de répartition des recettes de la CNSA entre les différentes sections (par exemple investissements dans les établissements, APA, etc.)

L'Etat depuis quelque temps a pris l'habitude de modifier ces répartitions par arrêtés, qui plus est sans demander l'avis du Conseil. Celui-ci a rappelé à l'Administration les règles fondatrices de la Caisse et là aussi nous avons demandé aux parlementaires de se saisir de la question.

Sylvain DENIS



## CFR

### RETRAITE

#### ◆ Propositions retraites essentielles du candidat de l'opposition parlementaire à l'élection présidentielle (les propositions des candidats majorité parlementaire ne sont pas encore connues)

- Age de départ reculé progressivement à 65 ans sur la durée du quinquennat.
- Équité : disparition du régime spécial de la retraite des fonctionnaires par harmonisation graduelle avec le régime privé. En particulier, calcul de la pension sur les 25 meilleures années au lieu des 6 derniers mois, en intégrant les primes.

#### ◆ Colloque CFR « Régime Universel de Retraite » du 16 décembre (cf. AFJ d'octobre)

Les 3 thèmes à débattre seront répartis entre les 3 tables rondes.

- Le régime universel de retraite, plus d'égalité au service de la pérennité de la retraite par répartition ?
- Régimes universels de la Suède, de l'Italie, de la Pologne : des exemples pour la France ?
- Une réforme systémique est-elle possible ?

#### ◆ Baisse de la CSG pour 550 000 retraités au 1/1/2017 (cf. AFJ d'octobre)

In fine, 290 000 retraités supplémentaires bénéficieront du taux zéro et 260 000 bénéficieront du taux de 3,8 % au lieu de 6,6%. La mesure sera assurée par un relèvement de 3% des deux seuils actuels du revenu fiscal de référence (RFR) dans les conditions suivantes :

- taux nul si RFR inférieur à 10 996 €/an vs 10 676 actuellement
- taux 3,8 % si RFR inférieur à 14 375 €/an vs 13 956 actuellement

Ces montants sont valables pour une part et seront doublés pour les couples.

## ◆ Départs anticipés pour carrière longue : pic de 300 000 en 2017, coût 3 Mds€

Hausse de 37% depuis 2012 suite aux décrets d'assouplissement. Déclin possible ensuite, car les générations suivantes auront plus de mal à remplir la condition de durée de cotisation, en raison particulièrement de la durée croissante des études.

Les nombres de bénéficiaires ont été, en milliers, de 186, 228, 260 et 297 (prévision) pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, avec des coûts (milliards d'euros), de respectivement 1,96 puis 2,42 puis 2,74 et 3,22 (estimation). Comparés aux quelque 700 000 nouveaux retraités annuels, ces nombres élevés de départs précoces réduisent considérablement les économies annuelles de 20 milliards d'euros générées par le recul du passage de 60 à 62 ans.

## ◆ Agirc/Arrco: les hausses du salaire de référence (prix d'achat des points de retraite complémentaire) réduisent le rendement des deux régimes

Hausse égale à la hausse du salaire annuel moyen des cotisants estimée par Agirc et Arrco, majorée de 2 points conformément à l'accord du 30/10 /2015 soit  $1,7 + 2 = 3.4\%$

## ◆ Difficultés du régime de retraite complémentaire agricole (MSA) dès 2017

Ce régime obligatoire des agriculteurs sera en cessation de paiement entre juillet et septembre 2017 et l'augmentation de cotisation prévue, de 3 à 5 points sur 3 ans, sera difficilement supportable vu la forte chute des revenus de la profession. Gouvernement, MSA et parlementaires tenteront fin novembre de corriger cette situation et de modifier les règles.

## EUROPE

L'AG annuelle de AGE s'est tenue le 17 novembre à Bruxelles ; elle a été précédée par un séminaire d'une demi-journée sur l'enjeu d'une affirmation des droits des personnes âgées dans un cadre international (expression ONU consacrée : « application des droits humains aux personnes âgées ») et suivie par la traditionnelle conférence annuelle qui abordait plusieurs sujets : les innovations sociales et technologiques ; la prolongation de la vie au travail ; des mesures pour une vie autonome et digne dans la vieillesse.

La délégation française était constituée de 10 représentants sur un ensemble attendu de 76 participants (toutes catégories de membres confondues).

Des documents ont été approuvés à cette occasion, parmi lesquels:

- une contribution au processus préparatoire de la Conférence sur le vieillissement de l'UNECE (Commission économique de l'ONU pour l'Europe) qui se tiendra en 2017 en vue de faire le point tous les cinq ans de l'avancée du Plan international d'action sur le vieillissement (MIPAA) ; à ce propos, *un erratum* : ce plan a été adopté à Madrid en 2002 et non en 2012 comme indiqué dans l'AFJ n°116 du 7 octobre.
- une contribution à la consultation lancée en début d'année par le Président Juncker sur la perspective d'un «socle européen des droits sociaux» (voir AFJ n° 115 du 2 septembre) : plusieurs réunions de présentation-débats sont organisées cette année en Europe en prévision d'un texte (un libre blanc ?) pour le début 2017 dont on ignore pour l'instant la portée (le Parlement

européen interviendra dans le processus). Ainsi, une demi-journée s'est tenue au CESE le 14 octobre.

- l'assemblée a voté à une large majorité un soutien au processus d'examen au sein de l'ONU de l'opportunité d'une «Convention internationale sur les droits des personnes âgées» vis-à-vis de laquelle la Coordination française, depuis le début du débat au sein de AGE il y a trois ans, a exprimé une forte réserve. Il existe des désaccords entre pays sur cette question ; de ce fait, la Direction Générale Justice de la CE en charge du dossier est hésitante sur cette question ; la position du gouvernement français n'est pas arrêtée, à notre connaissance. Une réunion d'experts des gouvernements se tiendra à New York les 12-15 décembre prochains pour examiner la suite possible des travaux de l'ONU en la matière.

A l'issue de ces journées, comme à l'accoutumée, AGE a adopté une déclaration finale.

A noter que la première partie du plan stratégique de l'AGE pour 2018-2020, qui porte sur la mise à jour des missions de l'organisation après 15 ans d'activité, a été adoptée à la quasi-unanimité. Une seconde partie va être engagée maintenant sur les méthodes et les moyens. Le tout doit être approuvé lors de l'AG de l'an prochain qui se tiendra en juin (7- 9).

Certains de ces documents publics sont disponibles sur le site: [age-platform.eu](http://age-platform.eu)

## NOS FEDERATIONS

### UFR

#### Le point sur la mise en place des CDCA

En novembre, les équipes UFR en charge des candidatures dans les CDCA ont tenu trois réunions : deux pour les équipes CODERPA-lien / Fichier les 10 et 14/11 et une pour l'équipe Formation le 15/11.

Le mouvement des candidatures spontanées lancé en mai dernier continue de progresser. En un mois, le nombre des candidatures déposées est passé de 50 à 60% des effectifs ex-CODERPA de l'UFR, soit une centaine de personnes.

Par contre, les premiers résultats d'un « sondage CODERPA-lien », envoyé par l'UFR le 18 novembre à ses correspondants ex-Coderpistes, semble indiquer qu'un nombre non négligeable de Conseils Départementaux auraient décidé de continuer à fonctionner avec leur CODERPA au moins pendant un certain temps. Pour l'instant, seule une dizaine de CDCA en cours de mise en place nous ont contactés.



Dans sa réunion du 15/11, l'équipe Formation a établi le programme d'une journée d'information-formation qui sera complété par les intervenants lors de la prochaine réunion prévue le 24 janvier 2017.

*Gérard Lucas*

## FNAR

### Des CODERPA vers les CDCA

La réunion du Conseil d'Administration de la FNAR le 11 octobre a été l'occasion d'expliquer la situation transitoire dans laquelle nous sommes avec les incertitudes du rythme de mise en place des CDCA dans les départements. Plusieurs départements ont opté pour une prolongation officielle des mandats des CODERPA, tous ne l'ont pas fait.

Tous les membres de CODERPA mandatés par la FNAR ont été interrogés individuellement sur leur souhait de continuer en CDCA ; l'enregistrement de leur décision permet de faire les déclarations officielles auprès des Conseils départementaux et de chercher des candidats pour les postes à pourvoir.

Plusieurs associations ont apporté leur concours pour nous permettre, à terme, de disposer d'un titulaire et d'un suppléant dans chacun des 101 départements français. Nous avons besoin de toutes pour clore ce challenge.

En parallèle un travail de fond s'est mis en place pour contribuer à l'information et aux échanges fructueux avec les personnes mandatées.

Les résultats déjà engrangés sont encourageants. Ils démontrent tout l'intérêt de cette participation interactive afin de favoriser l'intégration des personnes nouvellement mandatées dans l'équipe et leur implication dans leur CDCA avec le maximum de chance de s'y sentir utiles, efficaces et reconnus.

Les membres des CDCA vont devoir donner leur avis sur des sujets déjà abordés par les CODERPA dans leur département, mais aussi dans de nouveaux domaines. C'est l'occasion idéale pour que la représentativité à ce niveau prenne tout son sens et que les retraités et personnes âgées ne soient plus oubliés quand on prend une décision officielle locale.

*Danielle Boizard*



## A... COMME ASSOCIATIONS



### Le 24/11, Assemblée annuelle de l'ARCEA<sup>1</sup> « le Ripault »

Comme chaque année, une centaine de personnes participaient à cette réunion qui s'est tenue à « L'Espace Cocteau » de Monts (près de Tours) sous la présidence d'Alain Morel qui succède à Albert Denise à la présidence de la Section. Le Bureau national de l'ARCEA était représenté par Raymonde Boschiero, Trésorière Générale et Gérard Lucas, vice-président de l'ARCEA national. Retenu à Paris par la préparation d'une conférence-débat sur les énergies du futur, Jacques Penneroux n'a pas pu participer à cette Assemblée annuelle. Dans son exposé, présenté par Gérard Lucas, Jacques Penneroux souligne une nette augmentation des adhésions à l'ARCEA par rapport aux années précédentes. Globalement, l'ensemble des 12 sections recrute plus de 41% des départs en retraite du CEA. Concernant la participation de l'ARCEA le Ripault aux actions UFR-CFR, Marie-Claire Dulong et Alain Morel continuent de représenter l'UFR au CODERPA/CDCA d'Indre et Loire. D'autre part, malgré ses nouvelles fonctions, Alain MOREL reste Délégué régional de l'UFR et continue d'assurer la fonction régionale pour la CFR, avec l'aide de François LAVAL.

Dans la partie statutaire de cette Assemblée annuelle, les participants ont pu apprécier le nombre et la variété des actions menées par la Section en faveur de ses adhérents. Citons en particulier : l'action sociale avec son réseau (Albert Denise), le Groupe Argumentaire des Energies Nucléaires et Alternatives (Jacques Mamier) et la Commission Loisirs (Pierre Ferrer).

Ensuite, Gérard Lucas a présenté au titre de l'UFR un point d'actualité consacré aux trois principaux dossiers défendus par la CFR en 2016. Il s'agissait de la Retraite Universelle, de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement et de la percée médiatique de la CFR, notamment sur la Retraite Universelle.

Malgré un emploi du temps très chargé, le directeur du Centre du Ripault Serge Dufort a tenu à venir présenter un bilan de la montée en puissance du Projet Simulation lancé il y a 20 ans. Celui-ci met clairement en évidence la participation de différentes composantes de la DAM<sup>2</sup> du CEA à ce projet national.

Enfin, avant de se séparer les participants ont pu assister à une présentation très intéressante de Madame Fourrier du CLCV<sup>3</sup>, assistée d'un membre de la gendarmerie, sur les risques d'arnaques dont peuvent être victimes les personnes âgées ou/et isolées.

Cette Assemblée annuelle a été suivie d'un repas convivial au restaurant de la Maison d'Hôtes du CEA.

<sup>1</sup> ARCEA Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique

<sup>2</sup> DAM Direction des Applications militaires

<sup>3</sup> CLCV Consommation Logement Cadre de Vie

## Les 23 et 24/11, l'UFR Rhône-Alpes présent au salon « Horizon Seniors »

Pour la deuxième année consécutive le quotidien lyonnais Le Progrès a organisé un salon, intitulé **Horizon Seniors**, qui s'est tenu à Lyon à la Cité Internationale. « **Deux jours pour vous informer et vous divertir** », telle fut la publicité largement diffusée dans la ville, aux arrêts de bus, et également grâce à une brochure de 16 pages indiquant tous les détails de cette réalisation, aussi bien sur l'ensemble des *espaces d'animations* que sur *le village des associations*, la liste des exposants, précisée dans le plan contenu dans ce document et également la liste des conférences prévues tout au long de ces 2 jours. Il fallait voir tous ces visiteurs interrogeant les uns et les autres, ramassant les publicités. Et dans ce cadre si vivant, la présence exceptionnelle de Julien Lepers se promenant et bavardant avec qui voulait le rencontrer!

Une autre présence dont il faut parler : celle des retraités de l'**U.F.R.-RA** dans un box où nous avons accueilli bien des personnes voulant savoir ce que nous offrons : la Lettre que nous publions trois fois par an et aussi le Courrier des Retraités, et un macaron publicitaire, alors que l'un de nous commentait les courbes sur l'évolution du pouvoir d'achat ! Et notre Président national de l'U.F.R. rg, Christian Bourreau, est venu renforcer notre action au cours d'une conférence expliquant le pourquoi de la retraite universelle. Ce fut une expérience intéressante que nous sommes prêts à renouveler l'an prochain.



Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.



## Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

**Prochaine parution :**  
**Le 05 JANVIER 2017**







## La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

**Ce numéro 030 de « CFR Échos » vous relate les travaux menés à l'approche de cette fin d'année riche d'incertitudes qui mobilisent fortement l'ensemble des responsables de la CFR. Les Commissions de la CFR préparent et suivent attentivement ces travaux ; les très nombreuses sollicitations des médias montrent que la place occupée par la CFR progresse, notamment avec l'obtention - d'un poste nouveau pour elle - au Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge – HCFEA.**

**Le Président, P. Erbs**

**Le Président d'honneur, F. Bellanger**

### RÉUNION DU BUREAU DE LA CFR DU 7 NOVEMBRE 2016

L'essentiel de la réunion du Bureau a été consacré à deux dossiers importants dans l'actualité :

1 – Le point sur le colloque du 16 décembre : le programme se stabilise avec la confirmation des participants aux trois tables rondes dont l'animation sera assurée par un journaliste du journal « Le Figaro » ; la possibilité de s'inscrire au colloque « Retraite universelle » va être diffusée par les cinq fédérations membres de la CFR auprès de leurs associations adhérentes.

2 – La lettre aux candidats à l'élection présidentielle : le texte sur les quatre sujets soumis à questionnement des candidats a été validé quant à son contenu et à sa présentation.

Parmi les autres dossiers traités, l'on relève :

- ° la concertation au sein de la CFR pour la désignation des membres au Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) dans le respect de la parité (hommes/femmes) exigée dans la composition du 4<sup>ème</sup> collège des associations représentant les personnes âgées,
- ° la rencontre avec le sénateur Gérard Roche sur le contenu du PLFSS pour 2017,
- ° la rencontre du 20 octobre avec les Délégués régionaux CFR (ex.OSS) sur l'actualité,
- ° l'actualité fiscale avec le relèvement du seuil du revenu fiscal de référence (RFR) de 3% pour l'exonération totale ou partielle de la perception des diverses contributions : CSG, CRDS et CASA.

Les dates des prochaines réunions du Bureau ont été fixées aux 28 novembre 2016, 9 janvier et 6 février 2017.

#### Commission « COMMUNICATION »

Elle s'est réunie le 24 octobre pour dresser la proposition des questions à poser aux candidats à l'élection présidentielle et à soumettre au Bureau (cf. ci-dessus). Le point a été fait sur l'organisation du colloque du 16 décembre au Sénat et sur la participation des représentants politiques fortement mobilisés dans leur circonscription en cette période de préparation de l'élection présidentielle. Un historique – classé par thèmes - des actions menées par la CFR paraîtra dans le prochain numéro 43 du Courrier des Retraités.

#### Commission « RETRAITES »

La réunion du 7 novembre a permis de traiter et commenter :

- \* le contenu des 3 tables rondes du colloque du 16/12,
- \* le colloque annuel du COR qui se tiendra le 12 décembre sur le thème du « Financement du système de retraite français »,
- \* la mise en garde de la Cour des comptes sur le risque de retour des déficits de nos régimes de retraite et un plus grand pragmatisme à observer dans les projections faites,
- \* la baisse de la CSG, en principe au 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour 550 000 retraités au total : 290 000 en exonération totale et 260 000 qui bénéficieront du taux réduit de 3,8 %,
- \* les départs anticipés en hausse de 37 % depuis 2012 !,
- \* la hausse des salaires de référence Agirc-Arrco de 3,7 % renchérissant d'autant le prix d'achat des points.

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

